

<p><u>Nombre de Conseillers</u> : En exercice : 37 Présents : 34 Pouvoirs : 2 Votants : 36 Pour : 36 Contre : 0 Nul : 0</p> <p>N° CC 102 /2017</p>	<p>L'an deux mille dix-sept, le <b>14 mars à vingt heures</b>, le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la <b>Salle des Fêtes d'Eloise</b>, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD</p> <p><b>Date de convocation</b> : 07 mars 2017</p> <p>Mmes Carine LAVAL, Marthe CUTELLE, Carole BRETON, Mylène DUCLOS, Anne-Marie BAILLEUL, Paulette LENORMAND, Estélie LACHENAL, Christine VIONNET, Sylviane STOLL</p> <p>Mrs Bernard THIBOUD, Patrick BLONDET, Grégoire LAFAVERGES, Andre-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Jean-Marc LAGRIFFOUL, Christian VERMELLE, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Bruno PENASA, Bernard CHASSOT, Pascal COULLOUX, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Gilles PILLOUX, Guy PERRET, Stéphane BRUN, Jean-Yves MACHARD</p> <p><b>Pouvoirs</b> Mme Corine GUISEPPI donne son pouvoir à M. Michel BOTTERI, Jean VIOLLET donne son pouvoir à Mme Sylviane STOLL</p> <p><b>Absent excusé</b> : /</p> <p>M. Jean Paul FORESTIER a été élu secrétaire de séance</p>
--	--

**Objet : Tarifs de la piscine de la Semine à compter de la saison 2017**

La Commission Bâtiment et Services techniques propose d'ajuster la tarification comme suit :

1- Entrées individuelles

Adultes	3,50 €
Jeunes – de 16 ans	2,50 €
Moins de 6 ans	Gratuit
Seniors + 65 ans	2,50 €

2- Abonnement 10 entrées

	Hors CCUR	CCUR	Saison CCUR	Comité d'entreprise
Adultes	30,00 €	22,00 €		22,00 €
Jeunes – de 16 ans	20,00 €	/	18,00 €	
Seniors + 65 ans	20,00 €	18,00 €		

3- Colonies de vacances : centre aéré (sur justificatifs : 1,50 €/personne y compris accompagnateurs (CCUR et hors CCUR)

4- Centre Multi accueil de la CCUR : entrées gratuites pour les enfants.

5- Public scolaire

Elèves des écoles primaires et maternelles de la CCUR	65,00 € Tarifs forfaitaire par classe	Présence obligatoire de 2 MNS
Pour les collèges de Seyssel et Frangy	75,00 € Tarifs forfaitaire par classe	Présence obligatoire d'1 MNS

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, approuve les tarifs de la piscine à la Semine.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le président  
Paul RANNARD



Le Président  
Paul RANNARD



